



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1088

Approbation d'un partenariat tarifaire entre la Ville de Lyon / Musées Gadagne et le Polaris de Corbas dans le cadre du spectacle le Nécessaire déséquilibre des choses par la compagnie des Anges au Plafond

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 OCTOBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 23 SEPTEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 OCTOBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), Mme FRERY (pouvoir à Mme PERRIN), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1088 - APPROBATION D'UN PARTENARIAT TARIFAIRE ENTRE LA VILLE DE LYON / MUSEES GADAGNE ET LE POLARIS DE CORBAS DANS LE CADRE DU SPECTACLE LE NECESSAIRE DESEQUILIBRE DES CHOSES PAR LA COMPAGNIE DES ANGES AU PLAFOND (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 septembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre de sa programmation le Polaris de Corbas propose les 3 et 4 décembre 2021 un spectacle intitulé *Le Nécessaire déséquilibre des choses*, une création originale et contemporaine par la compagnie des Anges au Plafond.

Cette création de 2021 s'interroge sur les origines du monde humain. Construite comme une fresque de lumière, elle met en scène, dans une scénographie qui réunit la scène et la salle, deux quatuors qui se font face, se jaugent, s'interpellent : un quatuor de jeu constitué de deux marionnettistes, d'une plasticienne et d'un homme-échelle et un quatuor à cordes dont la contrebasse est le cœur vibrant.

Depuis sa création en 2000, la compagnie *Les Anges au Plafond* a suivi son chemin singulier jusqu'à devenir une référence dans les arts de la marionnette. Partenaire du Musée des arts de la marionnette lors de la refonte du parcours permanent en 2018, la compagnie a notamment prêté des œuvres, participer à des vidéos pédagogiques pour rendre accessible les arts de la marionnette.

Ainsi, en lien avec le spectacle *Le Nécessaire déséquilibre des choses*, Gadagne programme un *Apéro sans plateau* (intervention pédagogique sur les arts de la marionnette avant le spectacle au Polaris de Corbas), un spectacle de la compagnie *Le Cri quotidien* le 6 décembre à l'auditorium de Gadagne, un atelier sur la technique du théâtre de papier à Gadagne, ainsi qu'une visite thématique sur la compagnie et les œuvres présentes dans le parcours permanent.

La Ville de Lyon / Gadagne-Musée des arts de la marionnette et le Polaris de Corbas ont souhaité se rapprocher afin de mettre en place une action pertinente à l'égard de leurs publics. Dans ce cadre ils souhaitent initier entre eux en plus de la programmation mentionnée, un partenariat tarifaire afin de favoriser un croisement entre le public qui fréquente le Polaris de Corbas et celui qui participe aux activités du Musée des arts de la marionnette.

Ce partenariat consiste en l'application par le Polaris de Corbas et par le Musée des arts de la marionnette des dispositions tarifaires suivantes :

- Sur présentation d'un billet du Musée des arts de la marionnette de Gadagne le public adulte bénéficiera au Polaris de Corbas du tarif réduit à 9 € pour les 2 représentations du spectacle *Le nécessaire déséquilibre des choses* ;
- Sur présentation du billet du spectacle *Le Nécessaire déséquilibre des choses* le public adulte bénéficiera d'un tarif réduit valable 6 mois pour visiter les collections de Gadagne.

Une visite commentée gratuite du musée (gratuité d'entrée et de médiation) avec présentation d'œuvres de la compagnie les Anges au Plafond sera proposée à 17 spectateurs du Polaris qui auront réservé préalablement auprès du théâtre.

Ouï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville
- Vie étudiante ;

DELIBERE

Par dérogation à la délibération n° 2016/2641 du Conseil municipal du 16 décembre 2016, le tarif réduit d'entrée aux collections et la gratuité à la visite commentée des collections (gratuité d'entrée et de médiation) au bénéfice du public adulte sont approuvés dans le cadre de ce partenariat tarifaire (sur présentation du billet du Polaris Corbas relatif au spectacle *Le Nécessaire déséquilibre des choses* de la compagnie des Anges au Plafond).

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET